



# ASSOCIATION DES SENIORS GOLFEURS DES PAYS DE LA LOIRE

[www.sgpdll.com](http://www.sgpdll.com) (site officiel Michel Grolleau webmaster)  
[www.seniorspdll.chez.com/](http://www.seniorspdll.chez.com/) (Fernand Canselier)

## ANNEE 2012

## Tables des matières

### PAGES

- 3	Ordre du jour AG
- 4 & 6	Rapport moral 2011
- 7 à 9	Rapport financier 2011
- 10	Evolution du budget
- 11	Nombre de départs et green-fees
- 12	Compétitions participation
- 13 & 14	Compte rendu AG 2011
- 15	Tarif green-fee 2012
- 16 à 18	Statuts de l'association
- 19 & 20	Règlement intérieur
- 21 & 22	Palmarès 2011
- 23 & 24	Règlement match-play 2012
- 25 à 27	Match-play calendriers & composition, 1 <sup>ère</sup> , 2 <sup>ème</sup> , 3 <sup>ème</sup> division 2012
- 28	Tableau final match-play 2012
- 29	Feuille de match (match-play) 2012
- 30	Règlement ½ finale match play "en chouette"
- 31	Règlement double greensome 2012
- 32 & 33	Règlement championnat stableford individuel et par équipes 2012
- 34 & 35	Calendrier Stableford et greensome 2012
- 36	Organisation d'une compétition
- 37	Règle contre le jeu lent
- 38	Feuille compte rendu d'une journée de compétition
- 39	Feuille pour l'inscription des membres
- 40	Dépenses pour l'association, frais de route
- 41 & 42	Modèle de convocation aux compétitions
- 43	Conseil d'administration 2012
- 44	Liste des délégués 2012

# ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

## **GOLF DE L'ILE D'OR LE 14-12-2011**

Rapport Moral et d'activité 2011.

Rapport Financier 2011.

Quitus.

Présentation du budget pour l'année 2012

Renouvellement du tiers sortant.

Présentation des différentes compétitions 2012.

Approbation du calendrier des compétitions 2012.

Questions diverses.

## RAPPORT MORAL 2011

Je vous remercie d'être présent à cette A.G qui clôture notre année golfique. Votre collaboration permet à notre Association d'offrir à nos membres, d'année en année, des meilleures prestations golfiques. Je tiens particulièrement à remercier Daniel VITEUR pour la tenue de notre comptabilité, René DELRIEU pour l'organisation des compétitions, la mise en place des calendriers et tout le travail administratif, Fernand CANSÉLIER pour la gestion des résultats des différentes compétitions, Michel GROLLEAU pour la tenue et mise à jour de notre site et de tous les membres du C.A qui font un travail remarquable. Serge MAGNE membre du C.A depuis 8 années a quitté sa fonction au sein de notre association. Je le remercie chaleureusement d'avoir partagé notre aventure et pour toutes ses idées qu'il défendait âprement. Six délégués nous quittent, se sont Marie DELRIEU, Claude IMBERT, Gérard MICHAUD, Jean-Marie CHAMBRIER, Bernard GUERIN et Pierre LEFEBVRE. Merci encore pour leur collaboration. Bienvenue à leurs remplaçants Nicole LARUE, Jean-Yves DELAMARE, Jean-Yves DENIS, André LE MINEUR, Michel SEVIN, Georges LESAVRE. Et puis bienvenue à Serge BENET nouveau délégué du golf des Olonnes qui réintègre notre association.

-Nous pouvons nous réjouir de cette année écoulée à plus d'un titre.

-Tout d'abord nous avons enregistré une augmentation de 3,4% du nombre d'adhérents ce qui nous fait terminer l'année avec 1132 membres. Encore une fois alors que nous pensions à une stabilisation des membres voir une diminution, des nouveaux jeunes seniors sont venus grossir nos rangs.

- Avec un total de 8000 départs nous enregistrons une progression des participants dans toutes les formules de jeu. Vous pouvez le constater sur les graphiques mis à votre disposition.

-Pour les rencontres de match-play la formule de jeu mise en place a permis de faire jouer un plus grand nombre de joueur(1400). Cette formule à 3 divisions avec montée et descente semble convenir. Les vainqueurs sont La Domangère en première division, Saint Jean de Monts en deuxième et Saumur en troisième.

-Les greensomes se sont joués sur 3 golfs différents le même jour comme pour l'année précédente. La finale a eu lieu sur le golf de Saint Jean des Mauvrets. Nous enregistrons une augmentation de 13,3% du nombre des participants soit 1322 joueurs ou joueuses. Ceci nous amène pour l'année 2012 à jouer sur 4 golfs le même jour afin d'éviter des records d'affluence sur certains parcours (196 à Savenay, 170 à Anjou golf et La Bretesche, 160 à la Baule, 146 à Baugé ...etc.). Félicitations à l'équipe Marie TISSEAU et Antoine TEDESCHI de Pornic qui remporte le trophée J-P BARRAUD et à l'équipe Joël BENETEAU et Claude VINET de la Domangère qui termine premier en brut.

-Le calendrier des rencontres stableford semble convenir à l'ensemble des joueurs. Ces 2 zones Est et Ouest nous évitent de longs déplacements mais ont l'inconvénient de leurs avantages à savoir qu'il est impossible, si l'on veut privilégier son club, d'aller jouer dans l'autre zone. Une nouvelle fois René DELRIEU a fait un travail remarquable pour établir le calendrier des différentes rencontres compte tenu des contraintes de chaque golf et de l'entrée du golf des OLLONES dans notre association. Lors de la dernière réunion du C.A nous avons évoqué le sujet épineux du classement par équipe : fallait-il attribuer des points suivant le

classement du jour, conserver le système actuel ou trouver une autre solution hybride ? Après un long débat il a été décidé à la majorité de ne pas changer le mode de classement avec toutefois un bémol puisque ne seront pris en compte pour le classement que les 8 meilleurs résultats pour chaque équipe. Pour le classement individuel, rien de changé. Dans l'ensemble la participation moyenne sur chaque golf a permis un bon déroulement des compétitions. Les délégués ont bien rempli leur rôle d'animateur. Toutefois sur certaine rencontre, le jeu lent à encore sévit. Cela est le fait de quelque uns mais ils pénalisent tout le monde. Si nous voulons que nos membres soient pleinement satisfaits nous devons être encore plus vigilant et faire appliquer les règles contre le jeu lent. Compte tenu des 1132 membres de l'association, la participation moyenne pour cette compétition est de 4,47 soit l'équivalent de l'année dernière. Pour l'ensemble des compétitions la moyenne des participants a été de 7,06 soit une augmentation de 1,2%. Il en ressort qu'un nombre important de membres prennent leur cotisation pour l'appartenance au groupe associatif mais ne joue aucune compétition. Ce phénomène est récurrent.

-Pour la majorité de nos membres l'attrait de la compétition est de jouer pour réaliser une bonne carte, faire une bonne sortie golfique entre amis avec éventuellement la possibilité de découvrir un nouveau parcours pour un tarif green-fee intéressant.

-Je pense que les Directeurs et Présidents de golf sont sensibles à l'argument financier de nos compétitions surtout en semaine et souvent en période creuse (G.F, repas, 19ieme trous...). Toutefois la chaine Blue Green avait programmé pour l'année prochaine une augmentation excessive de 10%. Grace à la négociation d'Alain SMONDACK cette augmentation a été ramenée à 5%. Carquefou affiche aussi une augmentation de 7%. C'est la démonstration qu'il nous faut être vigilant sur les tarifs des greens-fee et nous en tiendrons compte à l'avenir pour attribuer plus ou moins de compétitions, voir aucune, aux golfs qui nous proposerons des tarifs prohibitifs surtout si leur terrain ne le justifie pas. A vous les délégués d'être persuasif et convainquant auprès de vos directeurs.

-Pour la rencontre Bretagne /Pays de la Loire qui s'est déroulée sur les parcours de Brest Iroise et des Abers pour moitié sous la pluie (souviens toi Barbara), nous avons brillamment battu les Bretons. Je crois bien que c'est la première victoire sur leur terre. Pour l'année prochaine, les 16 premiers du classement général défendrons le trophée sur les golfs d'Avrillé et d'Anjou Golf.

Les vainqueurs des différentes compétitions ont été nommés et récompensés lors de la soirée de gala. Cette année, avec le partenariat de Financière Foch et de Home Consulting, les vainqueurs en stableford des diverses séries se sont vu remettre une invitation pour un Week-end golfique dans le Bordelais fin Avril début Mai. Félicitations aux golfs de Saint Jean de Monts qui remporte le trophée JEAN BENTZ, Guérande le trophée ALBERT JULAUDE, Nantes Vigneux la Poule d'Honneur et Avrillé la Poule Promotion.

-La soirée de gala dans le restaurant du parc des expositions à réunis près de 240 personnes. Bravo et merci à notre ami Alain CHAUDEMANCHE pour l'organisation de cette soirée. Merci à Daniel VITEUR pour son aide. Nous pouvons aussi remercier nos partenaires Financière Foch, HOME Consulting, la Route du Golf et Château Haut-Meyreau pour leur participation aux différentes dotations. Comme tous les ans l'association nous a offert une magnifique tombola. Je remercie aussi tous les Directeurs et Présidents de golfs qui nous ont reçu et offert des greens-fee pour la tombola. L'année prochaine cette soirée de gala se fera à Nantes.

- Nous pouvons être heureux de la bonne ambiance qui règne au sein de notre Association. Les balles WILSON de départ ont été remplacées par des balles Smart-core. Nous en avons distribué plus de 6600. C'est presque 2000€ de plus dans le budget balle mais nous avons la satisfaction d'avoir répondu à une des attentes de nos membres. Avec une augmentation de 16% notre site dépasse les 15735 visites soit une moyenne de 14 visites par membres. Depuis la création du site c'est une augmentation de 430%. Bravo et merci Michel GROLLEAU. Le reflet de notre bonne santé c'est aussi une situation financière particulièrement saine. Je laisserai à notre trésorier Daniel VITEUR le soin de vous présenter les comptes 2011 et le budget prévisionnel 2012.

-Merci de votre attention.

Fait le 14 Décembre 2011.

# RAPPORT FINANCIER DE L'EXERCICE 2010 - 2011

L'exercice s'établit entre le 7 Décembre 2010 et le 13 décembre 2011.

L'année 2011 est un excellent millésime et devient la meilleure depuis la création de l'Association par les recettes procurées par les adhésions et par les ressources apportées par les droits de jeu .Les prévisions 2011 prévoyaient une recette globale de 83800 euros, elles ont atteint le chiffre de **82166,94 euros (soit – 1,95%)**.

En atteignant un effectif de **1132 adhérents**, les **cotisations** représentent la somme de **39620 euros**, soit une progression de 4,81% sur les prévisions. Les recettes « **droits de jeu** » s'établissent à la somme de **32630 euros**, soit une baisse de 4,31% sur le budget prévisionnel qui définissait 6820 départs et il a en été réalisé que **6526** à 5euros .Une précision s'impose pour les match-play qui ont générés 1400 départs exempts de droits de jeu.

Le poste qui complète les recettes globales est celui des **recettes diverses** dans lequel sont comptabilisés, les intérêts versés dans le Livret bleu ouvert au Crédit Mutuel , les fonds versés par nos sponsors :la Financière Foch à concurrence de 1200 euros utilisés pour financer la moitié du cout de la compétition des 24 heures de Golf , la Route du Golf pour 381,91 euros qui couvre l'intégralité de la facture relative à la confection des cartes de membres , soit au total 2006,94,-.

Il a été créé une ligne supplémentaire « **Soirée de gala** » pour une meilleure clarification des comptes. La recette 2011 n'est que de 7 910 euros (pour 236 convives plus les invités), ce qui met en évidence un écart négatif, sur les prévisions, de 19,30%.

Compte tenu de l'évolution favorable de nos recettes, **les dépenses** de l'exercice 2010/2011 ont été plus volumineuses. Elles ont atteint le montant de **83749,72 euros**, soit un écart négatif de 2% sur les prévisions calculées à/c. de 85 500,-.

Dans ce contexte le budget de clôture, au 13 décembre 2011, affiche un déficit de **1582,78 euros**.

Le budget prévisionnel envisageait un déficit de 1700 euros pour absorber l'excédent de l'exercice 2009 .Ce résultat est favorable car, il est fait la démonstration pour l'exercice 2011 que les recettes ont été absorbées en totalité au profit des adhérents par des dotations adaptées aux compétitions, par des lots de qualité remis aux lauréats et par une dotation élevée à la tombola de la soirée de gala.

A la clôture de l'exercice 2011, nos disponibilités sont les suivantes :

- Banque ..... 847,62
- Livret bleu.....21 000,00

- Total.....21 847,62

Celles-ci représentaient au 7 Décembre 2010 la somme globale de 23 430,40euros, soit un écart négatif de de **-1582,78 euros**.

Il est bon de rappeler que lors de la création de l'Association , l'Amicale (JP BARRAULT) a fait apport de sa trésorerie à concurrence de 15 010,78 .Ce qui fait valoir que l'Association dispose sur cet apport d'un excédent de 6836,84,- lié à ses bons résultats depuis sa création le 30 janvier 2004.

L'examen des dépenses donne les informations suivantes :

(Cet examen ne repose que sur les postes en excédent sur les prévisions

**Réunion annuelles : +1,62%** sur prévisions, Chiffre atteint 3557,54 pour 3500 estimés. Ecart dû au volume plus élevé des remboursements des IK et des frais de restaurant.

- **Gestes + 11,40%** sur prévisions. Montant atteint 1225,17 par rapport à 1100 estimé .Ce poste reste toujours délicat à apprécier en raison de sa spécificité
- **Télécom-transports : + 41%**euros. Chiffre atteint 1688,66 sur une estimation de 1200,-Un nouveau contrat Internet a été mis en place, plus perfectible mais plus couteux. Achat pour exercice 2012 de 374 euros de timbres pour couvrir les frais d'envoi réalisés par les délégués.
- **Assurances : +22,20%**. Quittance globale 550,72 euros pour une estimation de 450,- motif : Augmentation, à hauteur de 470,72 pour le contrat et 80 d'avenant relatif aux garanties obligatoires pour le matériel loué lors de la soirée de gala.
- **Balles : +18,70%, chiffre** atteint 18 990 pour une estimation de 16 000,-. Incidence liée à l'abandon des balles « ultra » au profit de balles smart-cord.
- **Polos : +5,90%**. Dépense 11 973,14 pour une estimation de 11 300,-.L'augmentation des effectifs justifie cet écart.
- **Lots et trophées : +2,90%** .Au total 21 299,75 pour une estimation de 20 700 euros. Ecart qui est justifié par une meilleure qualité des récompenses lors des compétitions.

Après l'examen, des excédents sur les prévisions, vous pouvez vérifier que de nombreux postes sont en baisse sur le prévisionnel, ce qui permet, en cadrant bien les dépenses, d'atteindre les objectifs fixés.

Au cours de la réunion du Conseil d'Administration du 23 Novembre 2011, notre surveillante comptable, Mme Odile ROLLINI, a vérifié nos documents comptables et a donné un avis favorable sur leur tenue.



Ce rapport sera clôturé par quelques recommandations indispensables au bon fonctionnement comptable car chaque document édité par les différents acteurs de notre association correspond à une recette ou une dépense qu'il est obligatoire de vérifier en cas de contrôle fiscal.

Quatre types de document sont à utiliser :

- **La fiche d'adhésion**, qui en plus des renseignements sur le cotisant donne le nombre d'adhérents et **la somme cotisée**.
- **Le compte rendu de match**, qui en plus des résultats précise la recette et les frais engendrés par la compétition et le net perçu.
- **La fiche d'inscription à la soirée de gala.**
- **La fiche d'indemnisation de frais de déplacement aux AG et CA.** Les parcours réalisés sont couverts à concurrence de 0,20 euros par km. Les frais de péage couverts à 100% sur présentation des tickets.  
A noter que ces indemnités ne sont versées que pour couvrir des frais générés par les déplacements occasionnés par la tenue des réunions du conseil d'administration et de l'assemblée générale.  
D'autres dépenses peuvent être couvertes, par ex. Utilisation d'un véhicule personnel pour une mission demandée par l'Association sous réserve de l'avis du Président ou de son Conseil.

J'insiste sur l'obligation de qualité de rédaction de ces documents qui sont là pour justifier nos recettes , nos dépenses et les indemnités versées aux délégués et membres du CA indispensables pour fournir les explications nécessaires à un contrôleur fiscal .

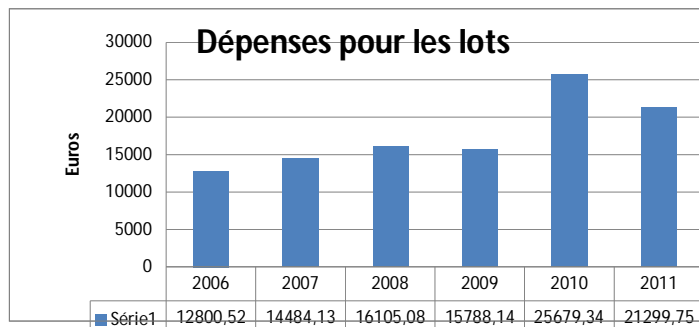
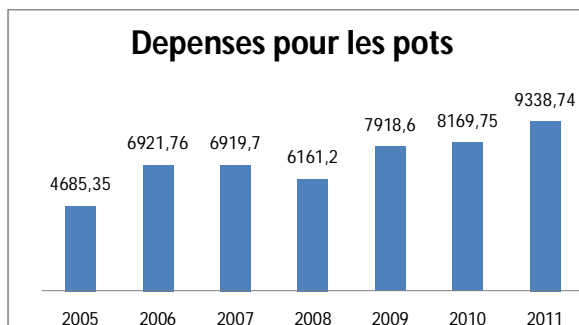
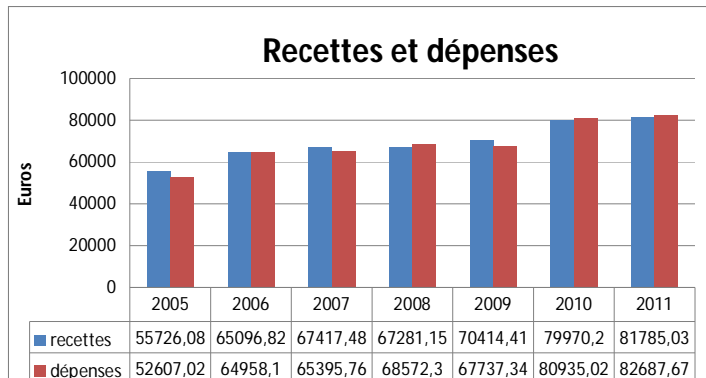
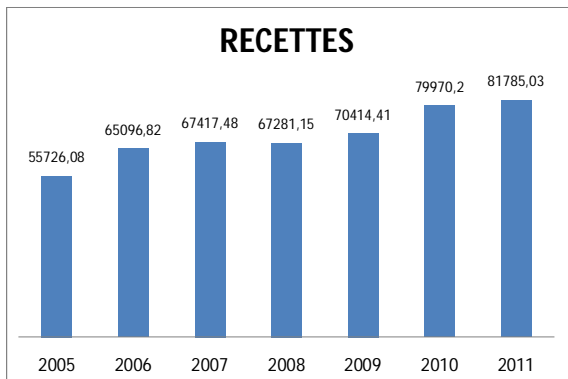
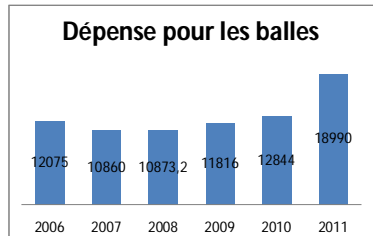
Nous insistons donc sur l'obligation d'utiliser ces documents qui sont à la disposition de chacun. Ils mettent en évidence la bonne qualité de gestion de notre Association.

Je vous remercie de votre attention.

Daniel VITEUR  
Trésorier de l'Association.

## EVOLUTION DU BUDGET 2011

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Recettes	55726,08	65096,82	67417,48	67281,15	70414,41	79970,2	81785,03
Dépenses	52607,02	64958,1	65395,76	68572,3	67737,34	80935,02	82687,67
Ecart	3119,06	138,72	2021,72	-1292,3	2676,57	-964,82	-902,64
Polos		10073,22	9902,88	8599,24	11306,3	10602,94	11973,14
Balles		12075	10860	10873,2	11816	12844	18990
Lots		12800,52	14484,13	16105,08	15788,14	25679,34	21299,75
Pots	4685,35	6921,76	6919,7	6161,2	7918,6	8169,75	9338,74



PARTICIPATION AUX COMPETITIONS ET NOMBRE DE GREEN-FEE PAR CLUB POUR L'ANNEE 2011

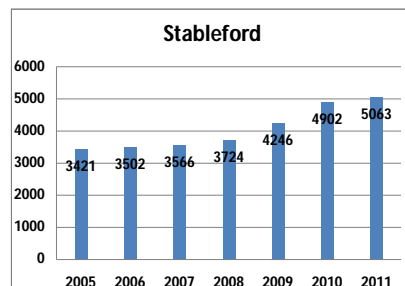
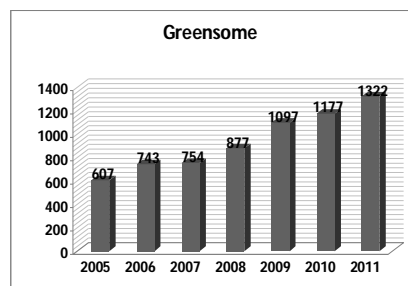
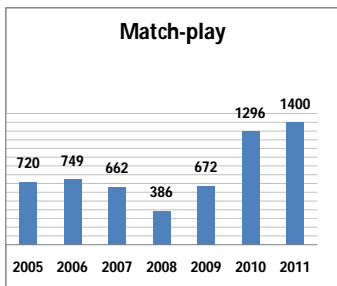
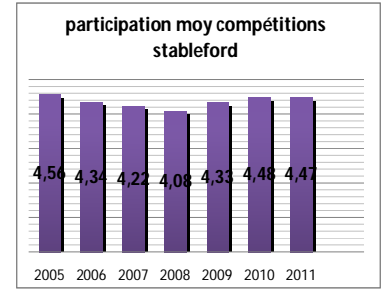
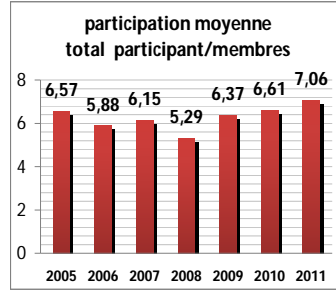
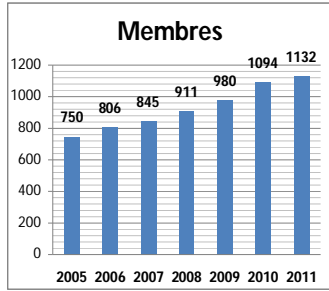
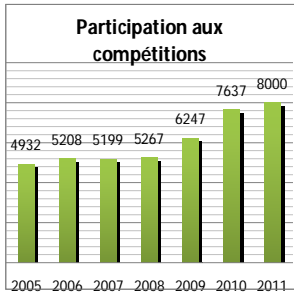
GOLFS	Match-play		Greensome		Stableford		Total G.F par club
	Nbe de Participants	Nbre de Green-fee	Nbe de Participants	Nbre de Green-fee	Nbe de Participants	Nbre de Green-fee	
ALENCON	32	16	0	0	129	88	104
ANGERS	64	32	116	106	204	139	277
ANJOU GOLF	32	16	170	156	195	151	323
AVRILLE	64	32	104	86	192	129	247
BAUGE	64	32	146	122	208	142	296
CARQUEFOU	32	16	0	0	263	226	242
CHOLET	32	16	0	0	331	268	284
GUERANDE	64	32	0	0	132	61	93
ILE D'OR	80	64	0	0	165	134	198
LA BAULE	64	32	160	126	204	120	278
LA BRETESCHE	32	16	170	165	203	176	357
LA DOMANGERE	64	32	0	0	180	132	164
LAVAL	64	32	0	0	187	107	139
LE CROISIC	32	16	0	0	167	126	142
LE MANS	64	16	76	56	259	185	257
LES FONTENELLES	32	16	92	80	154	114	210
NANTES ERDRE	64	48	0	0	213	175	223
PORNIC	88	50	0	0	246	160	210
PORT BOURGENAY	64	32	92	52	198	127	211
SABLE	80	64	0	0	213	159	223
SARGE	64	32	0	0	280	193	225
SAUMUR	32	16	0	0	167	115	131
SAVENAY	64	32	196	176	227	156	364
St JEAN DE MONTS	64	32	0	0	213	142	174
VIGNEUX	64	32	0	0	348	262	294
	1400	754	1322	1125	5278	3787	5666

TOTAL DES PARTICIPANTS = 8000

COMPETITIONS ET PARTICIPATIONS 2011

Année	2005		2006		2007		2008		2009		2010		2011		2012		2013	
	Comp.	Part.	Comp.	Part.	Comp.	Part.	Comp.	Part.	Comp.	Part.	Comp.	Part.	Comp.	Part.	Comp.	Part.	Comp.	Part.
Match-play	18	720	18	749	16	662	9	386	15	672		1296		1400				
Greensomme	6	607	6	743	5	754	7	877	10	1097	10	1177	10	1322				
Stableford	36	3421	36	3502	36	3566	36	3724	45	4246	53	4902	53	5063				
Stroke-play	2	184	2	214	2	217	2	280	2	232	3	262	3	215				
Bretagne / PDLL			2	467			2	445			2	405						
Total hors B/PL		4932		5208		5199		5267		6247		7637		8000				

Membres	750	806	845	911	980	1094	1132
moy stableford	4,56	4,34	4,22	4,08	4,33	4,48	4,47
moy comp	6,57	5,88	6,15	5,29	6,37	6,61	7,06





## Compte rendu assemblée générale du 14/12/2011

### Golf de L'I le d'Or.

A 10h30 précises le président Michel Rault ouvre la séance. Sont présents tous les délégués ou leurs représentants, les membres du CA, Jean-Pierre Barraud membre d'honneur est absent non excusé.

Le président débute son rapport moral, en souhaitant la bienvenue aux nouveaux délégués, les présente à l'assemblée : Nicole Larue de l'I le d'Or, Yves Delamarre de la Bretesche, Jean-Yves Denis du Croisic, André Le Mineur de Sablé, Michel Sevin de Savenay et Georges Lesavre de Vigneux, Serge Benet des Olonnes. Le Président et l'assemblée se réjouissent que les golfeurs seniors des Olonnes nous aient rejoints. Il félicite et remercie le trésorier Daniel Viteur, le secrétaire René Delrieu, le responsable des résultats Fernand Canselier et le webmaster Michel Grolleau. Il rappelle le dévouement et l'ancienneté de Serge Magne démissionnaire du CA cette année

Il évoque ensuite la saison écoulée qui a battu le record d'affiliation (1132 membres) La constante augmentation des participations aux compétitions (Match-play, greensome et stableford). Il fait constater à ce sujet que toutes ces participations, ont permis aux golfs qui reçoivent nos compétitions, de réaliser plus de 165000 € de green-fees. Il félicite tous les délégués en poste en 2011 qui ont permis par leur dévouement cet excellent résultat. Il les remercie également et en particulier Alain Smondack pour la modération d'augmentation des tarifs de green fee.

Il est très satisfait comme l'ensemble des participants de l'organisation de la finale, dîner et compétitions et remercie Alain Chaudemanche pour l'organisation.

Le trésorier Daniel Viteur présente tableaux à l'appui le budget 2011. Les recettes se sont élevées à 82166,94 €, les dépenses à 83749,72 € pour un déficit de -1582,78 €. Ce déficit est comblé par l'excédent d'un précédent exercice. Il réitère ses demandes de rigueurs dans la rédaction des justificatifs. Il précise à l'assemblée que les documents comptables ont été vérifiés par un commissaire aux comptes, madame Rollini. Nicole Larue nouvelle déléguée demande des précisions sur l'assurance (550,72€). Cette assurance couvre la responsabilité civile lors de nos organisations.

Suite à ce bilan d'activité et financier le président demande quitus à l'assemblée qui l'accorde à l'unanimité.

Le trésorier, nous présente le budget prévisionnel 2011. Il précise que le CA a décidé de maintenir l'adhésion à 35 € et le droit de jeu à 5 €, les délégués pourront prélever jusqu'à 2€ pour le pot de fin de rencontre. L'assemblée donne son accord au budget prévisionnel 2012.

Le secrétaire René Delrieu présente le renouvellement du tiers sortant : Alain Chaudemanche, Dany de la Morandais, Michel Grolleau sortants, Gilbert Delatre et Michel Sevin sont candidats, 4 postes sont à pourvoir.

Après un vote à bulletin secret ont obtenu sur 124 votes exprimés : Michel Grolleau 122 voix réélu, Alain Chaudemanche 113 voix réélu, Michel Sevin 100 voix élu, .../...

Dany De la Morandais 99 voix réélue, Gilbert Delatre 62 voix non élu. Le président et l'assemblée félicitent les élus.

Le secrétaire présente les différentes compétitions pour l'année 2012.

Les match-plays conservent la même formule à 3 divisions, les montées et descentes selon les résultats 2011 ont prévalu pour la constitution des divisions et groupes. Les groupes de la 3<sup>ème</sup> division zone Ouest sont au nombre de 3. Ils disputeront comme en 2011 la ½ finale en chouette.

Les greensomes se disputeront pour les 3 journées de qualification sur 4 golfs afin de réduire la participation sur chaque parcours. La journée finale sera organisée sur le golf de La Domangère. Cette compétition conserve les mêmes règles qu'en 2011.

Le championnat stableford 2012 conserve le même principe de déroulement des compétitions. Pour l'établissement du classement général un changement, il ne sera établi que sur les 8 meilleurs résultats pour 10 rencontres. D'autre part le nombre de club à l'ouest passant de 15 à 16 (arrivée des Olonnes) 2 parcours ne recevront qu'une fois.

Ces 2 parcours pénalisés seront désignés désormais, en fonction de 2 critères soit les 2 derniers de la saison précédente, soit les parcours que le CA, avec confirmation en AG, estimera présenter un tarif de green fee excessif en comparaison avec les autres golfs.

Pour 2012 le CA a décidé que les parcours 9 trous de Guérande (28€) et du Croisic (31,50€) sont dans ce cas, ils ne recevront qu'une compétition. L'assemblée approuve cette décision.

René Delrieu remercie les représentants de ces 2 golfs, de leur compréhension, alors qu'ils sont pénalisés en quelque sorte par leur direction.

L'assemblée approuve à l'unanimité l'organisation des compétitions (calendriers et règlements) pour 2012.

Une nouvelle compétition est créée à la demande du président Michel Rault. Ce trophée du même nom se déroulera en 2012 à Laval les 29 & 30 août. Compétition en stroke play femmes et hommes sur 2 tours départs boules blanches et bleues, réservée aux golfeurs d'index 15,4 et 18,4 (dames) maximum.

Questions diverses : Statuts et règlement intérieur sur le site internet, adopté.

Demande de Nicole Larue

a) Envoi du résultat financier par le trésorier en même temps que la convocation à l'AG.

Refusé car impossible, les comptes n'étant arrêtés qu'à la date de l'AG.

b) Financement par l'association des green fees lors de Bretagne/PDLL. Le président rappelle que toutes nos compétitions sont basées sur le volontariat, que tous les membres y compris ceux du CA, les délégués, acquittent leur green fee quelques soient les circonstances. Déroger à ce principe nous amènerait à rompre l'égalité entre tous nos membres. Avec l'accord de l'assemblée cette demande est refusée.

Le président remercie l'assemblée de son attention et de sa participation, clôt la séance et invite les participants au repas en commun.

Fait le 14/12/2011

Le secrétaire René Delrieu.

A l'issue de l'assemblée générale, le conseil d'administration a procédé à l'élection du bureau:  
Président : Michel Rault, Trésorier : Daniel Viteur, Secrétaire : René Delrieu, Vices présidents : Alain Chaudemanche, Pierre Foeillet, Trésorier adjoint : Dany de la Morandais, secrétaire adjoint : Alain Somdack. Michel Sevin devient adjoint de Fernand Canselier  
Les décisions prises en assemblée générale sont entérinées. R.Delrieu secrétaire

## Prix des green-fees 2012

<b>Terrains</b>	<b>04/10 2007</b>	<b>04/10 2008</b>	<b>04/10 2009</b>	<b>2/3 2010</b>	<b>04/10 2010</b>	<b>2/3 2011</b>	<b>4/10 2011</b>	<b>2/3 2012</b>	<b>4/10 2012</b>	% augmentation sur 1 an	% augmentation sur 5 ans
<b>Alençon</b>			20	20	20	21	21	21	21		5%
<b>Angers</b>	23	25	25	25	26	24	27	25	28	3,70%	21%
<b>Anjou</b>	23	25	25	25	26	28	28	28	28		21%
<b>Avrillé</b>	23	25	27	27	28	26	29	26	29		26%
<b>Baugé</b>	22	26	26	26	28	29	29	26	29		32%
<b>Carquefou</b>	22	26	26	26	27	27	27	29	29	7,40%	32%
<b>Cholet</b>	22	26	22	26	26	25	27	27	28	3,70%	27%
<b>Erdre</b>	23	25	27	27	28	30	30	22,8	31,5	5%	37%
<b>Guérande</b>	21	25	25	25	26	21	27	21	28	3,70%	33%
<b>Ile d'Or</b>	22	28	29	29	30	30	30	30	30		36%
<b>La Baule</b>	27	28	30	30	31	32	32	33	33	3,10%	22%
<b>La Bretesche</b>	27	28	30	30	31	32	32	33	33	3,10%	22%
<b>Laval</b>	23	24	24	24	26	26	26	26	27	3,80%	17%
<b>La Domangère</b>		28	28	28	29	30	30	22,8	31,5	5%	12%
<b>Le Croisic</b>	21	25	25	25	26?	26	26	22,8	31,5	5%	48%
<b>Le Mans</b>	23	23	25	25	26	27	27	28	28	3,70%	21%
<b>Olonnes</b>								30	30		
<b>Les Fontenelles</b>	25	28	28	28	29	23	30	22,8	31,5	5%	26%
<b>Port Bourgenay</b>			28	28	29	30	30	22,8	31,5	5%	13%
<b>Pornic</b>	25	28	28	28	29	30	30	22,8	31,5	5%	26%
<b>Sablé</b>	26	28	29	29	30	30	30	30	30		15%
<b>Sargé</b>	22	21	25	25	26	25	27	25	27		23%
<b>Saumur</b>	20	19	19	19	21	21	21	22	22	4,70%	10%
<b>Savenay</b>	25	28	28	28	29	30	30	22,8	31,5	5%	26%
<b>St Jean de Monts</b>	25	28	28	28	28	29	29	30	30	3,40%	19%
<b>Vigneux</b>	26	28	29	30	31	29	31	29	31		19%

# SENIORS GOLFEURS DES PAYS DE LA LOIRE

## STATUTS

Modifiés en A G Ex le 12 / 12 2007

### ART. 1

#### Constitution et dénomination

Il est fondé entre les adhérents aux présents statuts, issus d'un groupement de golfeurs seniors, une association régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901, ayant pour titre: SENIORS GOLFEURS DES PAYS DE LA LOIRE.

### ART. 2

#### But de l'association

Cette association a pour but : L'organisation de rencontres sportives entre les golfeurs seniors et vétérans de la région des Pays de la Loire. Ceci dans un but d'échange entre club, de convivialité, de pratique sportive et par la même, le maintien de la santé physique et morale des adhérents.

### ART. 3

#### Siège social

Le siège social est fixé au club-house du golf de Nantes Ile d'Or, commune du Cellier, Loire Atlantique, adresse postale : BP 10 49270 La Varenne.

Il pourra être transféré par simple décision du conseil d'administration, la ratification par l'assemblée générale sera nécessaire.

### ART. 4

#### Composition

L'association se compose de:

- a) membres d'honneur (anciens membres ou personne ayant rendu des services signalés à l'association).
- b) membres actifs ou adhérents.
- c) membres bienfaiteurs, (membres qui soutiennent financièrement l'association).

### ART. 5

#### Admission

Pour faire partie de l'association il faut :

Adhérer aux présents statuts et s'acquitter de la cotisation dont le montant est fixé par l'assemblée générale.

Etre licencié de la Fédération Française de Golf comme membre senior ou vétéran.

Avoir un niveau de jeu suffisant, l'index maximum autorisé étant fixé en assemblée générale.

Etre membre abonné cotisant à l'année, d'un golf des Pays de la Loire, à la condition que ce golf, ait un délégué pour le représenter et pour organiser les compétitions.

### ART. 6

#### Radiations

La qualité de membre se perd par : a) la démission; b) le décès; c) La non-représentation par un délégué du golf dont il est membre; d) la radiation prononcée par le conseil d'administration pour non-paiement de la cotisation ou pour motif grave.

### ART. 7

#### Affiliation

L'association, quoique non affiliée à la Fédération Française de golf et à ses comités régionaux et départementaux, se conforme lors de ses organisations, aux règlements sportifs en vigueur dans cette Fédération.



## ART. 8

### Ressources

Les ressources de l'association se composent :

- 1) des cotisations;
- 2) des subventions éventuelles;
- 3) de la vente de produits, de services ou de prestations fournis par l'association, à ses membres;
- 4) de la perception de droits de jeu lors des compétitions.

## ART. 9

### Conseil d'administration

L'association est dirigée par un président et un conseil d'administration, formant un comité de 3 à 12 membres. Les membres sont élus pour 3 années, sont renouvelables par tiers, et rééligibles.

Le conseil d'administration choisit parmi ses membres, au scrutin secret:

Un président, un secrétaire, un trésorier, un ou plusieurs vice président et si besoin est un trésorier adjoint et un secrétaire adjoint

En cas de vacance, le conseil pourvoit provisoirement au remplacement du président ou de ses membres. Il est procédé à leur remplacement définitif par la plus prochaine assemblée générale. Les pouvoirs des membres ainsi élus prennent fin à l'époque où devrait normalement expirer le mandat des membres remplacés.

## ART. 10

### Réunion du conseil d'administration

Le conseil d'administration se réunit une fois au moins tous les six mois, sur convocation du président, ou sur la demande du quart de ses membres. Les décisions sont prises à la majorité des voix, en cas de partage, la voix du président est prépondérante. Tout membre du comité qui, sans excuse, n'aura pas assisté à trois réunions consécutives pourra être considéré comme démissionnaire.

## ART. 11

### Assemblée générale ordinaire

L'assemblée générale ordinaire se réunit une fois par an. Sont convoqués à cette assemblée générale :

Le président, les membres du bureau, les membres d'honneur, un délégué par golf désigné par les adhérents de chaque golf.

Quinze jours au moins avant la date fixée, ces membres sont convoqués par les soins du secrétaire. L'ordre du jour est indiqué sur les convocations. Le président, assisté des membres du comité, préside l'assemblée et expose la situation morale de l'association. Le trésorier rend compte de sa gestion et soumet le bilan à l'approbation de l'assemblée.

Il est procédé, après épuisement de l'ordre du jour, à l'élection du tiers sortant (fixé lors des 2 premières années par tirages au sort), et si le cas se présente, au renouvellement partiel ou complet en cas de démission du président ou des membres du conseil d'administration, et ceci au scrutin secret. Ne devront être traitées lors de l'assemblée générale que les questions soumises à l'ordre du jour.

Droits de vote :

Membres d'honneur: 1 droit de vote;

Chaque golf dispose à travers son délégué de :1 droit de vote;

De plus, chaque délégué dispose, à partir de 4 membres cotisants dans son golf, de droits de vote supplémentaires, en fonction du nombre de membres cotisants.

De 4 à 10 membres 1 droit de vote supplémentaire

De 11 à 20 membres 2 droits

De 21 à 35 membres 3 droits

De 36 à 50 membres 4 droits

De 51 à X membres 5 droits.

## ART. 12

### Assemblée générale extraordinaire

Si besoin est ou sur la demande d'une moitié de ces membres (délégués des golfs) le président peut convoquer une assemblée générale extraordinaire. Les conditions de convocation sont identiques à l'assemblée générale ordinaire.

L'ordre du jour est la modification des statuts ou la dissolution. Les délibérations sont prises à la majorité des deux tiers des membres présents.

#### ART 13

##### Règlement Intérieur

Un Règlement intérieur peut être établi par le conseil d'administration qui le fait alors approuver par l'assemblée générale. Ce règlement éventuel est destiné à fixer les divers points qui ont trait à l'administration interne de l'association.


#### ART. 14

##### Dissolution

En cas de dissolution prononcée par les deux tiers des membres présents à l'assemblée générale un ou plusieurs liquidateurs sont nommés par celle-ci et l'actif s'il y a lieu, est dévolu conformément à l'article 9 de la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 et au décret du 16 août 1901.

Le président  
Michel RAULT

Le secrétaire  
René DELRIEU





## Règlement intérieur

Conformément à l'article 13 de nos statuts, le conseil d'administration a rédigé puis adopté à l'unanimité lors de sa réunion du 21 novembre 2007 le présent règlement intérieur

### Article 1 : Précision sur la qualité de membres.

a) Sont membres actifs, les golfeurs remplissant les conditions statutaires, dont l'index est au moins égal ou inférieur à 28,4 et les golfeurs qui adhérant sans interruption à notre association, ont vu par l'usure du temps, leur index dépasser cette limite. Pour ces membres l'index pris en compte lors de l'élaboration des compétitions sera 28,4

Les membres actifs sont les seuls autorisés à disputer nos compétitions et à participer aux divers classements.

b) Sont membres bienfaiteurs, les personnes rendant des services notoires à notre association (dons, sponsoring) et de ce fait ne payent pas de cotisation. Font partie aussi de cette catégorie les adhérents qui payent leur cotisation sans remplir les conditions pour être membres actifs ou qui souhaitent tout simplement être des nôtres.

Les membres bienfaiteurs participent aux évènements festifs et éventuellement sur invitation à certaines compétitions.

c) Les statuts définissent parfaitement les membres d'honneur. Toutes ces catégories reçoivent en retour une chemisette logotée.

d) Les Membres du Conseil d'administration élus en assemblée générale, les délégués élus ou cooptés au sein de leur golf, doivent être membres actifs bénévoles et en conséquence n'avoir aucun rapport d'intérêt ou professionnel, avec un des golfs des Pays de la Loire.

### Article 2 : Inscription dans une équipe :

La licence FFG, quoique obligatoire accompagnée de son certificat médical, n'est pas le critère retenu pour indiquer l'appartenance à une équipe.

Celle-ci est définie par l'adhésion et cotisation auprès du délégué du golf des Pays de la Loire où l'abonnement à l'année est en cours. En cas d'abonnements multiples le choix de l'équipe (une seule) est libre.

Les délégués sont responsables de la conformité de leur recrutement. La confiance est de mise et accordée d'emblée à ces derniers. Toutefois en cas de fraudes ou manquements avérés, l'exclusion du délégué et des membres en cause, pourrait-être prononcée.

### Article 3 : Forfaits non signalés :

Les golfeurs qui se sont inscrits pour disputer une de nos compétitions doivent impérativement signaler le plus tôt possible leur forfait. Tout manquement à ce minimum de courtoisie sera sanctionné. .../...

Le délégué organisateur signalera par courriel à tous ses collègues et aux membres du CA, la liste des forfaits non signalés. Charge aux délégués de refuser l'inscription des fautifs à la compétition suivante.

Les récidivistes notoires, pourront être exclus de notre association en application de l'article 6 de nos statuts.

Article 4 : Comportement des membres lors des compétitions :

Le but principal de notre association étant la convivialité, celle-ci doit être prioritairement de mise.

Chaque organisateur se doit de réserver le meilleur accueil à nos membres. En contre partie ces derniers par leur attitude leur comportement et leur sportivité doivent créer une ambiance chaleureuse et amicale.

Article 5 : Remise des prix :

Les prix, en fin de compétition, ne seront remis qu'aux golfeurs présents, à deux exceptions près :

- les compétiteurs lauréats des rencontres sur les parcours 9 trous, non présents recevront leurs lots par l'intermédiaire d'un représentant de leur club.
- Les compétiteurs lauréats sur les parcours 18 trous, ayant commencé la compétition avant 10h30, non présents, recevront leurs lots par l'intermédiaire d'un représentant de leur club.

Dans ces deux cas si aucun représentant du club n'est présent, les lots seront remis dans l'ordre du classement, aux golfeurs présents.

Les prix non cumulables sont attribués dans l'ordre suivant : 1<sup>er</sup> brut, 1<sup>er</sup> net senior 2, et nets 3 séries.

Dans le but d'agrémenter le classement par équipe du jour, un lot sera remis à l'équipe classée première des rencontres stableford.

Lors de la finale les prix individuels, non cumulables, dans l'ordre : brut, net seniors 2, net 3 séries et net dames sont remis aux lauréats ou à leurs représentants.

Article 6 : Droits de vote

Lors des assemblées générales ne seront autorisés à voter pour les décisions concernant le fonctionnement interne, que les délégués. Le vote s'effectuera en premier lieu à main levée. Si le résultat acquis par ce mode n'est pas franc et massif, il sera procédé à un vote tenant compte des droits de vote de chaque club, représentant mieux la réalité des effectifs. En cas d'égalité après cette procédure, la voix du président quoique non électeur sera prépondérante. Les décisions prises en AG pourront être après étude de faisabilité, entérinées par le conseil d'administration.

Article 7 : Qualification pour la rencontre Bretagne/Pays de la Loire.

Le Classement général annuel et définitif du championnat Stableford Est-Ouest, déterminera pour cette rencontre, les qualifiés de la saison suivante.

Rédigé et approuvé le : 21 Novembre 2007

Modifié, complété et approuvé en AG le 08 décembre 2010

Le secrétaire  
René Delrieu

Le président  
Michel Rault



# Palmares 2011

## CHAMPIONNAT INDIVIDUEL STABLEFORD

### GENERAL Brut

1er	LACHAUD Jacques	GUERANDE
2ème	MELAI Christian	ANJOU
3ème	ENAULT Pierre	PORT-BOURGENAY
4ème	LEVET Claude	ILE D'OR

### DAMES Net

1ère	GASCHINARD Claire	PORNIC
2ème	VIALATOU Dominique	ANJOU
3ème	TAN VAN THINH Laure	SARGE
4ème	VAN DEN BROUCKE Françoise	FONTENELLES

### SENIORS 2 Net

1er	BARRAUD Jean-Pierre	ILE D'OR
2ème	GUINGUENE Yannick	PORNIC
3ème	CHOUTEAU Yves	SAVENAY
4ème	GUERY André-Hubert	CHOLET

### SENIORS 1ère Série Net

1er	GOSSET Patrick	BAUGE
2ème	BICOT Hervé	BAUGE
3ème	GRIPPON Christian	BAUGE
4ème	BELIN Francis	CARQUEFOU

### SENIORS 2ème Série Net

1er	CHAUVEAU Dominique	SAUMUR
2ème	BOUVIER Alain	BAUGE
3ème	GAUTIER Jean-Luc	NANTES ERDRE
4ème	BLANCHE Henri	SARGE

### SENIORS 3ème Série Net

1er	GUERY Michel	CHOLET
2ème	PLOT Jean-Marie	NANTES VIGNEUX
3ème	CORMEAU Jean-Jacques	AVRILLE
4ème	CHAUVEAU Brigitte	SAUMUR

## CHAMPIONNAT GREENSOME

1er Brut	BENETEAU Joël / VINET Claude	LA DOMANGÈRE
2ème Brut	CLAISSE Jacques / ENAULT Pierre	PORT-BOURGENAY
3ème Brut	MELAI Christian / RENAUX Désiré	ANJOU
4ème Brut	BRAIRE Etienne / LE MAGREX Michelle	SAVENAY

## TROPHEE JEAN-PIERRE BARRAUD

1er Net	TISSSEAU Marie / TEDESCHI Antoine	PORNIC
2ème Net	VIVANT Yves / GODINEAU Michel	BAUGE
3ème Net	BERTREL Jean-Paul / DJOUNOUMA Isabelle	SAVENAY
4ème Net	MASSIOT Laurence / GUILLOU Michel	LA DOMANGÈRE

## MATCH PLAY INTER-CLUBS

TROPHEE ROGER MACE - 1ère Division

1er LA DOMANGÈRE

2ème ANGERS

2ème Division

1er ST-JEAN DE MONTS

2ème ANJOU

3ème Division

1er SAUMUR

2ème PORT BOURGENAY

## CHAMPIONNAT PAR EQUIPE STABLEFORD

TROPHEE JEAN BENTZ

1er ST JEAN DE MONTS

2ème PORNIC

TROPHEE ALBERT JULAUDE

1er GUERANDE

2ème BAUGE

TROPHEE HONNEUR

1er NANTES VIGNEUX

2ème PORT BOURGENAY

TROPHEE PROMOTION

1er AVRILLE

2ème LA DOMANGERE

## INTER CLUBS BRETAGNE / PAYS DE LA LOIRE

Victoire des Pays de la Loire

# REGLEMENT POUR LES MATCHS-PLAY

## SAISON 2012

- Etre volontaire pour participer à la compétition et accepter le règlement en l'état.
- 3 divisions de 12 clubs.
- Dans chaque division 2 zones Est et Ouest. Dans chaque zone 2 groupes de 3 clubs.
- Dans chaque groupe les 3 clubs se rencontrent 2 par 2 en match aller/retour (donc pour chaque journée un club est exempté).
- Les matchs se jouent sur 18 trous sans interruption.
- En cas d'égalité à la fin du 18ème trou les joueurs continuent la partie jusqu'à la mort subite (donc pas d'égalité entre joueurs). Chaque camp gagnant apporte 1 point à son équipe.
- Les derniers de chaque groupe de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> division descendent dans la division inférieure, à l'inverse les premiers de chaque groupe des 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> divisions montent dans la division supérieure. Pour les clubs ayant 2 équipes, la 2<sup>ème</sup> équipe ne pourra pas jouer dans la même division que la 1<sup>ère</sup> équipe.
- Pour les clubs ayant 2 équipes, le délégué pourra faire jouer ses joueurs ou joueuses dans l'équipe de son choix (par exemple, si un joueur a fait parti de l'équipe jouant en 3<sup>ème</sup> division il pourra être intégré la fois suivante dans l'équipe jouant en 1<sup>ère</sup> division et inversement). ***Toutefois un joueur ne peut être aligné dans les 2 équipes (A & B), pour un même tour de compétition***
- Le Délégué de chaque club pourra faire jouer autant de joueurs ou joueuses avec un index inférieur à 10 dans la mesure où le total d'index minimum est respecté.

### Composition des équipes.

- Première division : 6 simples et 1 double en greensome ( 8 joueurs ).
- Deuxième division : 6 simples et 1 double en greensome ( 8 joueurs).
- Troisième division : 6 simples et 1 double en greensome (8 joueurs).

### Total des index. (8joueurs)

- première division : = ou sup. à 100
- deuxième division : = ou sup. à 110
- troisième division : = ou sup. à 120

Pour le calcul des index minimums ci-dessus, le double ne sera pris en compte que pour **40 pts maximum** pour la 1<sup>ère</sup> division, **45** pour la 2<sup>ème</sup> et **50** pour la 3<sup>ème</sup> quelque soient les index des 2 joueurs qui le compose.

### Lieux des rencontres.

- Pour la première phase sur les terrains de chaque golf.
- Sur terrains neutres pour les ½ finales et la finale (élimination directe).

### Feuille de match.

- Sur la feuille de match, la composition du double est libre , les joueurs des simples devront être inscrits dans l'ordre croissant des index (Index précis à la décimale à la date de début des compétitions le 23 février).
- La feuille de match doit être transmise au capitaine adverse, correctement remplie, au plus tard 15 minutes avant le premier départ.
- Si 1 ou 2 équipiers sont déclarés forfaits au dernier moment, le double est obligatoirement constitué. Les 5 ou 4 joueurs restants occuperont les camps 1 à 4 ou 5. Le camp adverse marque 1 point pour les 6, ou 5<sup>èmes</sup> camp (forfaits). Si plus de 2 joueurs sont manquants l'équipe est déclarée forfait et marque zéro points. Le nom et l'index des 1 ou 2 joueurs éventuellement absents sera renseigné sur la feuille de match, pour justification du total des index.
- Si exceptionnellement 1 joueur est forfait dans chaque équipe, le nombre de camps est égal à 6, dans ce cas possibilité de match nul (3à3) le vainqueur du match (2pts) sera déterminé par un play-off en mort subite, disputé par un joueur choisi par chaque équipe.

- Dans une équipe le nombre de dames n'est pas limité.
- Chaque camp gagnant marque 1 point. L'équipe gagnante est celle qui a le plus grand nombre de points.
- L'équipe gagnante marque 2 points, la perdante 1 point. Dans une rencontre, en cas de forfait d'une équipe, l'autre équipe marque 2 points et l'équipe forfait 0 point.
- Le classement du groupe se fait par addition des points acquis. Le premier est qualifié pour le tour suivant et monte éventuellement dans la division supérieure et le dernier rétrogradé dans la division inférieure.
- Si 2 équipes se trouvent à égalité le départage se fera :
  - o - Par le meilleur score average entre ces 2 équipes.
  - o - L'équipe qui aura fait le meilleur score sur le terrain adverse.
  - o - Sur les 4 rencontres le total général d'index le plus élevé.
  - o - Par tirage au sort.
- Si 3 équipes se trouvent à égalité le départage et classement se fera :
  - o - Par le meilleur score average entre ces 3 équipes.
  - o - Sur les 4 rencontres le total général d'index le plus élevé.
  - o - Par tirage au sort.

### Organisation des rencontres.

- Les matchs se jouent en principe à 10H sur 18 trous sans interruption suivant la formule des match-plays ( la partie s'arrête lorsque le résultat est acquis).
- Les départs se font des boules jaunes pour les hommes et rouges pour les femmes, départs en shot gun ou échelonnés, le double dans ce cas, en dernier.
- Pour les greensomes les camps peuvent être mixtes.
- Le délégué du club recevant, ou son suppléant, est responsable de l'organisation et du déroulement de la compétition. Il doit entre autre mettre à la disposition des joueurs le règlement. Les capitaines d'équipes sont responsables de la véracité des index et de la qualité de membre des équipiers inscrits sur la feuille de match. Tous manquements à ces 2 critères, pourraient entraîner des exclusions, conformément à l'article 2 paragraphe 3 du règlement intérieur.
- Les résultats seront envoyés par le capitaine recevant, par mail, sous la forme ex :
- ***A index total 105 bat B index total 110 par 4 à 3***, le soir de la rencontre, au secrétaire René DELRIEU ( [rene.delrieu@orange.fr](mailto:rene.delrieu@orange.fr) ) pour établissement du classement.
- Les délégués conserveront par devers eux les feuilles de match dûment signées par les 2 capitaines, à des fins de justifications, si problèmes.

### Récompenses.

- Première division :
  - o 1<sup>er</sup> : Trophée Roger MACE + 1 carton de 12 bouteilles de vin + 4 dz de balles.
  - o 2<sup>ème</sup> : 3 magnums de vin + 2 dz de balles.
- Deuxième division :
  - o 1<sup>er</sup> : Trophée + 1 carton de 12 bouteilles de vin + 4 dz de balles.
  - o 2<sup>ème</sup> : 3 magnums de vin + 2 dz de balles.
- Troisième division :
  - o 1<sup>er</sup> : Trophée + 1 carton de 12 bouteilles de vin + 4 dz de balles.
  - o 2<sup>ème</sup> : 3 magnums de vin + 2 dz de balles.

Dans les 3 divisions les trophées seront remis en jeu tous les ans





# Championnat Match-play 2012 1ère Div

## Phase de poules

## Classements

### ZONE EST

#### Rencontres Groupe A

Jours	Equipes	tal ix	Equipes	tal ix	Scores
mardi 28/02	Angers		Anjou		
mardi 06/03	Anjou		Cholet		
mardi 13/03	Cholet		Angers		
mardi 20/03	Angers		Cholet		
mardi 27/03	Anjou		Angers		
mardi 03/04	Cholet		Anjou		

#### Rencontres Groupe B

Jours	Equipes	tal ix	Equipes	tal ix	Scores
mardi 28/02	Baugé		Laval		
mardi 06/03	Laval		Sargé		
mardi 13/03	Sargé		Baugé		
mardi 20/03	Baugé		Sargé		
mardi 27/03	Laval		Baugé		
mardi 03/04	Sargé		Laval		

### ZONE OUEST

#### Rencontres Groupe C

Jours	Equipes	tal ix	Equipes	tal ix	Scores
jeudi 01/03	La Baule		Vigneux		
mardi 06/03	Le Croisic		Vigneux		
mardi 13/03	le Croisic		La Baule		
jeudi 22/03	La Baule		Le Croisic		
mardi 27/03	Vigneux		La Baule		
mardi 03/04	Vigneux		Le Croisic		

#### Rencontres Groupe D

Jours	Equipes	tal ix	Equipes	tal ix	Scores
mardi 28/02	Domangère		Ntes Erdre		
mardi 06/03	Ntes Erdre		St j Monts		
mardi 13/03	St J Monts		Domangère		
mardi 20/03	Domangère		St j Monts		
mardi 27/03	Ntes Erdre		Domangère		
mardi 03/04	St J Monts		Ntes Erdre		

1/2 finales: le mardi 10 avril

Finale: le mardi 17 avril

L'équipe qui reçoit à gauche. En **gras** l'équipe gagnante (2pts)

#### Classement GR A

Clit	Equipes	Pts	PG	PP	SA	J
1	Angers					
2	Anjou					
3	Cholet					

#### Classement GR B

Clit	Equipes	Pts	PG	PP	SA	J
1	Baugé					
2	Laval					
3	Sargé					

#### Classement GR C

Clit	Equipes	Pts	PG	PP	SA	J
1	La Baule					
2	Vigneux					
3	Le Croisic					

#### Classement GR D

Clit	Equipes	Pts	PG	PP	SA	J
1	Domangère					
2	Ntes Erdre					
3	St J Monts					

PG= Parties gagnées

PP= Parties perdues

SA= Score average

J= Nbre matchs joués

ed:01/12/2011



# Championnat Match-play 2012 2ème Div

## Phase de poules

## Classements

### ZONE EST

#### Rencontres Groupe A

Jours	Equipes	tal   x	Equipes	tal   x	Scores
mardi 28/02	Laval B		Sablé		
mardi 06/03	Le Mans		Laval B		
mardi 13/03	Sablé		Le Mans		
mardi 20/03	Le Mans		Sablé		
mardi 27/03	Sablé		Laval B		
mardi 03/04	Laval B		Le Mans		

Classement GR A						
Clt	Equipes	Pts	PG	PP	SA	J
1	Laval B					
2	Le Mans					
3	Sablé					

#### Rencontres Groupe B

Jours	Equipes	tal   x	Equipes	tal   x	Scores
mardi 28/02	Avrillé		I le d'Or		
mardi 06/03	I le d'Or		Saumur		
mardi 13/03	Saumur		Avrillé		
mardi 20/03	Avrillé		Saumur		
mardi 27/03	I le d'Or		Avrillé		
mardi 03/04	Saumur		I le d'Or		

Classement GR B						
Clt	Equipes	Pts	PG	PP	SA	J
1	Avrillé					
2	I le d'Or					
3	Saumur					

### ZONE OUEST

#### Rencontres Groupe C

Jours	Equipes	tal   x	Equipes	tal   x	Scores
mardi 28/02	Carquefou		Savenay		
mardi 06/03	Savenay		Guérande		
mardi 13/03	Guérande		Carquefou		
mardi 20/03	Carquefou		Guérande		
mardi 27/03	Savenay		Carquefou		
mardi 03/04	Guérande		Savenay		

Classement GR C						
Clt	Equipes	Pts	PG	PP	SA	J
1	Carquefou					
2	Guérande					
3	Savenay					

#### Rencontres Groupe D

Jours	Equipes	tal   x	Equipes	tal   x	Scores
mardi 28/02	Pornic		Pt Bourgenay		
mardi 06/03	St J Monts B		Pornic		
mardi 13/03	Pt Bourgenay		St j Monts B		
mardi 20/03	St J Monts B		Pt Bourgenay		
mardi 27/03	Pt Bourgenay		Pornic		
mardi 03/04	Pornic		St J Monts B		

Classement GR D						
Clt	Equipes	Pts	PG	PP	SA	J
1	Pornic					
2	Pt Bourgenay					
3	St J Monts B					

1/2 finales: le mardi 10 avril

Finale: le mardi 17 avril

L'équipe qui reçoit à gauche. En **gras** l'équipe gagnante (2pts)

PG= Parties gagnées

PP= Parties Perdues

SA= Score average

J= matchs joués

ed:01/12/2011



# Championnat Match-play 2012 3ème Div

## Phase de poules

## Classements

### ZONE EST

#### Rencontres Groupe A

Jours	Equipes	tal ix	Equipes	tal ix	Scores
mardi 28/02	Alençon		Sargé B		
mardi 06/03	Sargé B		Le Mans B		
mardi 13/03	Le Mans B		Alençon		
mardi 20/03	Alençon		Le Mans B		
mardi 27/03	Sargé B		Alençon		
mardi 03/04	Le Mans B		Sargé B		

#### Rencontres Groupe B

Jours	Equipes	tal ix	Equipes	tal ix	Scores
mardi 28/02	Avrillé B		Angers B		
mardi 06/03	Angers B		Baugé B		
mardi 13/03	Baugé B		Avrillé B		
mardi 20/03	Avrillé B		Baugé B		
mardi 27/03	Angers B		Avrillé B		
mardi 03/04	Baugé B		Angers B		

### ZONE OUEST

#### Rencontres Groupe C

Jours	Equipes	tal ix	Equipes	tal ix	Scores
mardi 28/02	Savenay B		La Bretesche		
mardi 06/03	La Bretesche		Vigneux B		
mardi 13/03	Vigneux B		Savenay B		
mardi 20/03	Savenay B		Vigneux B		
mardi 27/03	La Bretesche		Savenay B		
mardi 03/04	Vigneux B		La Bretesche		

#### Rencontres Groupe D

Jours	Equipes	tal ix	Equipes	tal ix	Scores
mardi 28/02	Pt Bourgenay B		Domangère B		
mardi 06/03	Domangère B		Fontenelles		
mardi 13/03	Fontenelles		Pt Bourgenay B		
mardi 20/03	Pt Bourgenay B		Fontenelles		
mardi 27/03	Domangère B		Pt Bourgenay B		
mardi 03/04	Fontenelles		Domangère B		

#### Rencontres Groupe E

Jours	Equipes	tal ix	Equipes	tal ix	Scores
mardi 28/02	Guérande B		La Baule B		
jeudi 08/03	La Baule B		Pornic B		
mardi 13/03	Pornic B		Guérande B		
mardi 20/03	Guérande B		Pornic B		
jeudi 29/03	La Baule B		Guérande B		
mardi 03/04	Pornic B		La Baule B		

1/2 finales chouette & match-play: le mardi 10 avril

Finale: le mardi 17 avril

L'équipe qui reçoit à gauche. En **gras** l'équipe gagnante (2pts)

#### Classement GR A

Cl	Equipes	Pts	PG	PP	SA	J
1	Alençon					
2	Le Mans B					
3	Sargé B					

#### Classement GR B

Cl	Equipes	Pts	PG	PP	SA	J
1	Angers B					
2	Avrillé B					
3	Baugé B					

#### Classement GR C

Cl	Equipes	Pts	PG	PP	SA	J
1	La Bretesche					
2	Savenay B					
3	Vigneux B					

#### Classement GR D

Cl	Equipes	Pts	PG	PP	SA	J
1	Domangère B					
2	Fontenelles					
3	Pt Bourgenay B					

#### Classement GR E

Cl	Equipes	Pts	PG	PP	SA	J
1	Guérande B					
2	La Baule B					
3	Pornic B					

PG= Parties gagnées

PP= Parties Perdues

SA= Score average

J= matchs joués

ed: 01/12/2011

# CHAMPIONNAT DE MATCH PLAY 2012

## Tableau Final

### 1ère division

(1/2)

finale

11/04 à:

17/04 à:

11/04 à:	

### 2ème division

(1/2)

finale

11/04 à:

17/04 à:

11/04 à:	

### 3ème division

(1/2)

finale

11/04 à:

17/04 à:

11/04 à:	
	Chouette entre 1C, 1D, 1E



# CHAMPIONNAT DE MATCH PLAY par CLUB 2012

## Feuille de match

date:

Golf:

DIVISION:

ZONE:

Groupe:

ÉQUIPE:

ÉQUIPE:

### 6 SIMPLES

dans l'ordre croissant des index

Pas de parties résultats nuls! Enchaînez les trous jusqu'à la victoire

index	JOUEURS	points	SCORE	points	JOUEURS	index
<input type="text"/>	1 <input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	1 <input type="text"/>
<input type="text"/>	2 <input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	2 <input type="text"/>
<input type="text"/>	3 <input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	3 <input type="text"/>
<input type="text"/>	4 <input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	4 <input type="text"/>
<input type="text"/>	5 <input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	5 <input type="text"/>
<input type="text"/>	6 <input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	6 <input type="text"/>

### 1 DOUBLE GREENSOME

choix des index libre (\* limite voir ci-dessous)

* <input type="text"/>	7 <input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	7 <input type="text"/>	* <input type="text"/>
* <input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	* <input type="text"/>

Total index ≥ 100 1ère div (\*40)

### TOTAL GÉNÉRAL

Total index ≥ 100 1ère div (\*40)

110 2ème div (\*45)

110 2ème div (\*45)

120 3ème div (\*50)

120 3ème div (\*50)

**VAINQUEUR:**

signature capitaine:

signature capitaine:

Attention pas de matchs nuls! (si 2 équipes incomplètes 1 forfait, si nul: pay-off mort subite à 1 joueur par équipe)

Si 1 ou 2 forfaits, les parties 6 ou 6 & 5 ne sont pas disputées. Plus de 3 forfaits = match perdu par forfait (opts)

\*Le double ne sera pris en compte que pour 40pts max en 1ère div, 45 en 2ème, 50 en 3ème quelque soient les index des 2 joueurs



## Match play 2012 règles particulières applicables à la ½ finale de 3<sup>ème</sup> division zone ouest groupe C-D-E.

- Le match-play entre les 3 vainqueurs des groupes ci-dessus se disputera sur terrain neutre. La formule de jeu retenue est La « Chouette », sur 18 trous
- Règle de la chouette : à chaque trou, 6 points sont en jeu, simplifiée parfois par la remise à zéro des points du ou des camps finissant derniers du trou.
- Ex: Joueur A fait le par marque 4pts, B fait bogey marque 2pts, C double bogey Opts  
Joueur A fait le part et B & C font Bogey, A marque 3 pts et B & C marquent Opts  
Joueurs A, B, C font même score, marquent tous les trois Opts.  
Joueurs B & C font le part et marquent 3pts, A fait bogey et marque 0 pts.

### Tenue de la feuille de match & classement final.

- Le classement de la chouette obtenu à la fin des 18 trous, sera inscrit sur la feuille de match de la façon suivante.
- Le camp vainqueur marquera 3pts, le second 2pts et le troisième 1pts, ou
- 2pts à chaque camp s'ils terminent tous les trois à égalité, ou
- 3pts au 1er et 1,5 pts aux deux autres camps s'ils terminent seconds à égalité, ou
- 2,5 pts aux deux premiers à égalité et 1pts au troisième.
- Les camps forfaits (maximum 2) marquent 0 pts
- Le total des points (7 parties) de la feuille de match désignera l'équipe vainqueur qualifiée pour la finale.
- En cas d'égalité entre 2 équipes, le départage se fera par le total des index, le total le plus élevé étant déclaré vainqueur. Tirage au sort si encore égalité.

Le secrétaire René Delrieu

# CHAMPIONNAT DE DOUBLES ( greensome stableford )

## Règlement

- 12 épreuves réparties sur 3 journées (voir calendrier).
- Chaque équipe est libre de choisir un parcours parmi les quatre. Le choix le plus conseillé étant de respecter sa zone géographique (les délégués envoient une invitation à tous les golfs). Les golfs organisateurs fixeront le nombre maximum de participants possibles.
- Journée finale avec un maximum de 60 équipes environ, en fonction des égalités éventuelles. Seront qualifiées et désignées, les équipes ayant disputé au moins 2 rencontres et classées parmi les 20 meilleurs brut et 40 meilleurs net.
- Pour participer à cette compétition il faut être licencié FFG et à jour de sa cotisation à l'Association.
- Les camps pourront être mixtes.
- Les joueurs ou joueuses formant un camp peuvent appartenir à 2 clubs différents dans la mesure où ces clubs sont membres de notre association.
- Par compétition, un classement brut et un classement net. Pas de cumul.
- Des points pour le classement, sont attribués par place : 20-18-17-16-15-14-13-12-11-10-9-8-7-6-5-4-3-2 et 1 point à chaque camp à compter de la 19<sup>ème</sup> place, pour sa participation.
- Résultats à envoyer par mail à [fernand.canselier@libertysurf.fr](mailto:fernand.canselier@libertysurf.fr) suivant la même méthode que pour le stableford (envoi de l'exportation de la compétition, fichier RMS).
- Classement final brut et net par addition des points des 2 meilleurs résultats, sur les 3 journées de compétition plus les points de la finale.
- En cas d'égalité, le départage se fera par le classement de la journée finale.
- L'équipe classée première en net recevra le trophée J.P BARRAUD.



## Règlement stableford saison 2012 ed 02

- 26 clubs répartis en 2 zones géographiques.
- Composées par 10 clubs à l'Est et 16 clubs à l'Ouest (voir composition sur le calendrier).
- 10 compétitions par zone pour chaque club, 2 à domicile + 8 à l'extérieur. Excepté à l'ouest (16 équipes), pour 2 golfs, qui ne recevront qu'une fois, ceux classés derniers la saison précédente, ou bien ceux dont le prix du green fee sera jugé excessif par le Conseil d'administration.

**Pour 2012 Le Croisic et Guérande sont dans ce dernier cas, en conséquence ces 2 golfs 9 trous, ne recevront qu'une fois.**

Ils recevront, un à l'aller, l'autre au retour et se déplaceront 9 fois.

- Dans les 2 zones, le détail des rencontres est établi à l'aide de grilles (10 & 15) immuables, de façon à ce que tous les clubs dans chaque zone, se rencontrent au moins une fois, lors des 10 tours de compétition.
- Un calendrier précis qui interdit tout changement dans la composition des tours.
- Un classement général commun (de 1 à 26) établi par **l'addition des points stableford** (1 brut & 4 nets) **prenant en compte seulement les 8 meilleurs résultats** réalisés, lors des 10 compétitions prévues au Calendrier (ex aequo départagés par le total des scores 5<sup>ème</sup> net). Le meilleur brut de l'équipe déterminé par le classement « RMS » de la compétition. **L'équipe classée 1<sup>ère</sup> sera championne des SGPDLL et recevra le trophée Jean Bentz.**
- **Les 16 premières équipes du classement, seront qualifiées pour Bretagne/Pays de la Loire de la saison suivante.**
- Pour faire rencontrer les équipes de l'Est et de l'Ouest les **Trophées Est-Ouest** sont créés en fin de saison. Ils seront constitués de 3 organisations sur terrains neutres à définir  
Le **trophée Julaude** verra se rencontrer les 3 premières équipes de l'Ouest et les 2 premières de l'Est.  
Le **trophée Honneur** les 4,5,6èmes de l'Ouest et les 3,4èmes de l'Est.  
Le **trophée Promotion** les 7,8,9èmes de l'Ouest et les 5,6èmes de l'Est.
- Pour agrémenter toutes les rencontres un affichage des résultats, plus un calcul du classement équipe du jour devra être effectué. L'équipe classée 1<sup>ère</sup> recevra un lot.
- Les **classements journaliers individuels** restent inchangés (brut (hommes & femmes confondus), net senior2, net 3 séries hommes & femmes confondus) Séries : 1<sup>ère</sup> 0-15,4 2<sup>ème</sup> 15,5-20,4 3<sup>ème</sup> 20,5-28,4

.../...



- Les **classements généraux individuels** (brut, net senior2, net 3 séries & net dames) seront établis par **l'addition des points stableford** des **8** meilleurs scores réalisés. Les résultats obtenus lors des trophées Est-Ouest ne seront pas pris en compte. L'index est là pour niveler les valeurs et que les meilleurs gagnent en se souvenant que notre passion doit se jouer dans l'amitié et la convivialité.
- Inscription des participants par les délégués de chaque club (Les délégués envoient une invitation à tous les golfs) et par le joueur pour les inscriptions individuelles aux rencontres autres que celles de son équipe. En fonction du nombre d'inscrit à une compétition, le délégué du club recevant sera seul juge d'accepter ou de refuser les inscriptions de membres de golfs non prévus pour cette compétition.
- Le délégué organisateur s'assurera du bon déroulement de la compétition, sera responsable du respect des règles, des résultats, ainsi que de l'arbitrage.
- Les résultats de toutes les rencontres seront envoyés le soir même par mail à Fernand Canselier, selon la procédure déjà en vigueur en 2010, (exportation du fichier RMS).

Ed2 01-12-2011

Le secrétaire René Delrieu

## Championnats club & indiv stableford et double greensome

Mois	Dates	Groupe OUEST			Groupe EST	
A V R I L	<b>Jeudi 19</b>	<b>1er tour à</b>			<b>1er tour à</b>	
		<b>Vigneux</b>	<b>Savenay</b>	<b>Domangère</b>	<b>Sablé</b>	<b>Baugé</b>
		Ntes Erdre	Carquefou	Cholet	Alençon	Angers
		La Bretesche	St Jean Monts	Pt Bourgenay	Le Mans	Anjou
		Ile d'Or	Pornic	Guérande	Sargé	Saumur
		La Baule	Olonnes	Fontenelles	Laval	Avrillé
		Le Croisic				
	<b>Mardi 24</b>	<b>2ème tour à</b>			<b>2ème tour à</b>	
		<b>Carquefou</b>			<b>Angers</b>	
		Vigneux			Sablé	
		La Baule			Sargé	
		Domangère			Baugé	
		Pt Bourgenay			Saumur	
	<b>Jeudi 26</b>	<b>Ntes Erdre</b>		<b>Cholet</b>	<b>Alençon</b>	
		Ile d'Or		La Bretesche	Le Mans	
		Savenay		St Jean Monts	Laval	
		Guérande		Olonnes	Anjou	
		Pornic		Fontenelles	Avrillé	
				Le Croisic		
M  A  I	<b>Jeudi 03</b>	<b>Greensomes à choisir: St Jean Monts Ntes Erdre Cholet Sablé</b>				
	<b>Jeudi 10</b>	<b>3ème tour à</b>			<b>3ème tour à</b>	
		<b>La Bretesche</b>	<b>St Jean Monts</b>	<b>Pt Bourgenay</b>	<b>Le Mans</b>	<b>Anjou</b>
		Vigneux	Ntes Erdre	Ile d'Or	Sablé	Alençon
		Savenay	La Baule	Carquefou	Laval	Sargé
		Guérande	Domangère	Pornic	Angers	Baugé
		Fontenelles	Cholet	Olonnes	Saumur	Avrillé
				Le Croisic		
		<b>Mardi 15</b>	<b>4ème tour à</b>			
			<b>Ile d'Or</b>	<b>Pornic</b>	<b>Guérande</b>	<b>Sargé</b>
		Vigneux	La Bretesche	St Jean Monts	Sablé	Alençon
		Carquefou	Savenay	La Baule	Le Mans	Laval
		Ntes Erdre	Olonnes	Domangère	Baugé	Angers
		Cholet	Pt Bourgenay	Fontenelles	Avrillé	Anjou
				Le Croisic		
	<b>Jeudi 24</b>	<b>Greensomes à Choisir: Port Bourgenay Savenay Ile d'Or Le Mans</b>				
	<b>Jeudi 31</b>	<b>5ème tour à</b>			<b>5ème tour à</b>	
		<b>La Baule</b>	<b>Olonnes</b>	<b>Fontenelles</b>	<b>Laval</b>	<b>Avrillé</b>
		La Bretesche	Guérande	Ntes Erdre	Sablé	Alençon
		Ile d'Or	Savenay	Domangère	Sargé	Le Mans
		St Jean Monts	Carquefou	Pornic	Angers	Baugé
		Pt Bourgenay	Cholet	Vigneux	Saumur	Anjou
			Le Croisic			
J  U  I  N	<b>Mardi 05</b>	<b>Réunion CA et Journée des délégués</b>				
	<b>Jeudi 07</b>	<b>Greensomes à choisir: Pornic La Baule Laval Sargé</b>				
	<b>Jeudi 14</b>	<b>6ème tour à</b>			<b>6ème tour à</b>	
			<b>Savenay</b>	<b>Domangère</b>	<b>Sablé</b>	<b>Baugé</b>
		Cholet	Ile d'Or	Angers	Alençon	
		Pt Bourgenay	La Bretesche	Anjou	Le Mans	
		Ntes Erdre	Carquefou	Saumur	Sargé	
		Fontenelles	La Baule	Avrillé	Laval	

Mois	Dates	Groupe OUEST			Groupe EST	
J U I N	Mardi 19	Vigneux 6ème Tr				Angers 7ème Tr
		Guérande St Jean Monts Pornic Olonnes Le Croisic				Le Mans Laval Anjou Avrillé
	Jeudi 21	7ème tour à			7ème tour à	
		Ntes Erdre Vigneux Olonnes La Baule Pt Bourgenay Le Croisic	Carquefou La Bretesche St Jean Monts Ile d'Or Fontenelles	Cholet Pornic Savenay Domangère Guérande	Alençon Sablé Sargé Baugé Saumur	
Jeudi 28	Journée finale des Greensomes: La Domangère					
AOUT	Mercre 29	Trophée Michel Rault, stroke play 2 tours, bles Blanches & Bleues, réservé				
	Jeudi 30	LAVAl(nouveau)	aux membres, hommes 15,4 et femmes 18,4 d'index max			
S E P T E M B R E	Mardi 04	8ème tour à			8ème tour à	
					Anjou Sablé Laval Angers Saumur	
	Jeudi 06	La Bretesche Ntes Erdre Olonnes Domangère Cholet Le Croisic	St Jean Monts Ile d'Or Carquefou Pornic Vigneux	Pt Bourgenay La Baule Savenay Guérande Fontenelles	Le Mans Alençon Sargé Baugé Avrillé	
	Jeudi 13	9ème tour à			9ème tour à	
		Ile d'Or Domangère Savenay La Bretesche Pt Bourgenay	Pornic St Jean Monts La Baule Ntes Erdre Fontenelles	Le Croisic Olonnes Carquefou Vigneux Cholet Guérande	Sargé Alençon Laval Angers Anjou	Saumur Sablé Le Mans Baugé Avrillé
	Mardi 18	10ème tour à			10ème tour à	
	La Baule Vigneux Savenay Domangère Cholet Le Croisic	Olonnes La Bretesche Ntes Erdre Pornic Pt Bourgenay	Fontenelles Carquefou Ile d'Or St Jean monts Guérande	Laval Alençon Le Mans Baugé Anjou	Avrillé Sablé Sargé Angers Saumur	
	Me/je26/27	Pays de Loire/Bretagne: Avrillé/Anjou Golf				
O C T	Mardi ou Jeudi 02/04	Trophées EST/OUEST (3 Parcours à choisir)				
		Julaude		Honneur	Promotion	
		Parcours neutre à définir		Parcours neutre	Parcours neutre	
		3 premiers groupe Ouest 2 premiers groupe Est		4,5,6èmes Ouest 3,4èmes Est	7,8,9èmes Ouest 5,6èmes Est	
	Jeudi 11	Stroke play final et diner de gala Nantes (Erdre, Vigneux Carquefou)				

Les Trophées se dérouleront en stableford (1 brut & 4 nets) en un seul tour sans tenir compte du classement précédent.  
Neuf clubs de l'ouest et six clubs de l'est seront qualifiés

## ORGANISATION D'UNE COMPETITION

- S'assurer de la volonté du club et de son Directeur ou Président de recevoir une compétition de l'Association.
  - S'assurer des dates disponibles (qualité du terrain, carottage, etc...)
  - S'assurer du montant des green-fees (sur la base arrêtée par le bureau de l'Association chaque année) dans lequel sont inclus l'édition des cartes de score, leur saisie et sortie des résultats.
  - S'assurer de la disponibilité du restaurant et du tarif du repas golfeur.
  - Si le pot de l'amitié pris à l'issue de la remise des prix n'est pas offert par le club ou par un sponsor, s'assurer de son montant maxi (de la charcuterie et un verre de vin est toujours apprécié des golfeurs )  
L'allocation pot est calculé sur la base maxi de 2 €x nombre de participants à la compétition. **Prévoir pour une quarantaine de personnes.** Avoir toujours en tête que le prix du pot est pris sur les droits de jeu perçus par l'Association et que le minimum payé sera un plus pour notre budget de dotation pour la soirée de gala.
  - S'assurer de l'emplacement prévu pour la remise des prix et du matériel nécessaire ( tables, micro, etc... ).
  - Réserver les départs de 8h à 13h30 en général ).
  - Informer des modalités les Délégués des équipes concernées, 15 jours avant la compétition (par lettre ou mail ) **avec copie au Président pour suivi et archivage.**
  - Collationner les inscriptions et organiser les départs en tenant compte de l'éloignement des participants, du covoiturage et des désirs éventuels de chacun.
  - 24 heures avant la compétition, informer les Délégués et leur club des heures de départ des participants.
  - S'assurer de la préparation du terrain, de l'emplacement des boules de départ ( au plus près des repères jaunes et rouges ) et de la position des drapeaux.
  - S'assurer de la présence d'un starter qui lira aux compétiteurs les consignes contre le jeu lent.
  - S'assurer de la mise en place d'un commissaire de parcours, en voiturette, pour s'assurer du bon déroulement des parties.
  - Mettre en place un recording pour enregistrer la fin des parties et s'assurer que les temps de partie ont été respectés.
  - S'assurer de l'impression des cartes de score (faire figurer : **on place la balle sur le fairway** ) et de leur enregistrement après la compétition, ainsi que l'envoi des résultats ELKA de la compétition au responsable informatique de notre Association pour l'établissement de nos propres classements .
  - **Faire payer les droits de jeu en espèce** et les collecter (1).
  - Faire le nécessaire pour que chaque participant reçoive une balle (fournie par l'Association ) lorsqu'il remet sa carte de score.
  - Prévoir l'affichage des résultats au fur et à mesure de l'arrivée des joueurs.
  - Prévoir l'organisation éventuelle de concours de putting en attendant la remise des prix.
  - Organiser et réaliser la remise des prix.
  - Remplir la feuille de match et l'expédier au plus tôt par mail au Président et au trésorier.
  - Envoyer au trésorier le reliquat des droits de jeu avec facture du pot et justificatifs des gestes éventuels.
  - ( 1 ) Les droits de jeu vont à l'Association qui fournit les lots, fait remettre une balle à chaque participant et règle le pot de l'amitié, s'il n'est pas pris en charge par le club ou par un sponsor.
- nota : le Délégué a toujours la possibilité, sans que cela ne soit obligatoire, d'améliorer la remise des prix par la dotation d'un sponsor.

# POUR COMBATTRE LE JEU LENT

## Sur les départs :

- Au trou 1, arrivez 10 minutes avant l'heure de votre départ. Ayez vos tees, relève pitch et balle marquée prête. Une balle dans votre poche pour jouer une balle provisoire, quand et si nécessaire.
- Sur les autres départs, le joueur qui a l'honneur joue avant de noter le score du trou précédent.
- Dès que le dernier joueur a joué, quittez rapidement l'aire de jeu.

## Partout sur le parcours :

- Si une balle risque d'être perdue ou hors limite, jouez une provisoire.
- Regardez non seulement votre balle, mais aussi celles des autres joueurs de votre partie et mémorisez bien les zones de retombée à l'aide de repères fixes ( arbres, etc.)
- Limitez votre temps de recherche, et ne dépassez jamais les 5 minutes autorisées.
- En compétition, contrairement à ce que peut être le cas en partie libre, le parcours est saturé et il ne sert à rien de laisser passer une partie, cela augmente le retard pour tout le monde .La seule solution est que vous rattrapiez votre retard dans les 2 ou 3 trous suivants.
- Allez directement à votre balle et aidez à la recherche des balles perdues seulement après avoir tapé la votre.
- Pendant que vous arrivez à votre balle, ou pendant que les autres joueurs jouent, réfléchissez à votre stratégie et tenez vous prêt à jouer rapidement à votre tour.

## Sur le green :

- Placez votre chariot ou votre sac entre le green et le départ suivant, et dégagez rapidement après le dernier putt.
- Étudiez votre ligne de putt pendant que les autres jouent.
- A la fin du trou, quittez le green et marquez vos scores au départ du trou suivant.

**UNE MINUTE GAGNEE PAR TROU= 20 MINUTES PLUS TOT A L'ARRIVEE**

# ASSOCIATION DES SENIORS GOLFEURS DES PDL

## FEUILLE DE MATCH

**GOLF de .....** :

**DATE .....** :

**Clubs engagés .....** :

**Nom du Délégué .....** :

**Nombre d'inscrits à la compétition ....** :

**Nombre de participants .....** :

**Nombre de cartes rendues .....** :

**Nombre de balles distribuées .....** :

**Nombre de scratches non excusés .....** :

**Heure de la remise des prix .....** :

**Total des droits de jeu encaissés : Nbre x 5 €=**

**Dépense pot de l'amitié ( avec justificatifs) =**

**Geste (1 ) =**

**Reste =**

**Allocation de balles départ =**

**Nombre de balles restantes sur l'allocation =**

**SIGNATURE DU DELEGUE OU DE SON REPRESENTANT**

**( 1 ) Prière de préciser les bénéficiaires**

# ASSOCIATION des SENIORS GOLFEURS des PAYS de la LOIRE

Feuille d'inscription et de renseignement

**GOLF DE :**

**NOM :**

**PRENOM :**

**Date de Naissance :**

**N° de licence :**

**Adresse :**

**N° de téléphone :**

**N° portable :**

**Adresse e-mail :**

**Taille polo:**

# ASSOCIATION des SENIORS GOLFEURS des PAYS de la LOIRE

Feuille d'inscription et de renseignement

**GOLF DE :**

**NOM :**

**PRENOM :**

**Date de Naissance :**

**N° de licence :**

**Adresse :**

**N° de téléphone :**

**N° portable :**

**Adresse e-mail :**

**Taille polo:**



## DEPENSES FAITES POUR L'ASSOCIATION

/

**Nom** =

**Fonction** =

**Motif** =

**Date** =

**Lieu de départ** =

**Lieu du déplacement** =

**Kms** =

**Indemnité Km (0,17€ du Km)** =

**Péages** =

**Divers** =

**Total à rembourser** =

**Justificatifs ( à joindre) :**

**Je déclare sur l'honneur l'exactitude de cette déclaration.**

**Signature**



# SENIORS GOLFEURS DES PAYS DE LA LOIRE

Chers amis golfeurs.

Conformément au calendrier prévu, c'est avec grand plaisir que nous vous recevrons sur notre parcours pour le tour de la compétition le :

**2012**

**FORMULE DE JEU :** Stableford, full handicap limité à 28.4

**DEPARTS :** Boules jaunes et rouges, on place la balle.

**CONDITIONS :** Green fee : Droit de jeu : **5 €**(en espèces)

**INSCRIPTIONS :** Par téléphone fax : Mail :  
Avant le :

**HEURES DE DEPARTS :**  
Disponibles à partir de  
Elles seront faxées dans les clubs.

**RESTAURATION :** Restaurant du golf, (Menu golfeur, sandwiches, etc....)

**RESULTATS :** Dès que possible après l'arrivée des derniers joueurs.

**NOTA :** **Ouvert à tous, priorité aux golfs prévus pour cette rencontre participants du championnat individuel & club, .**

En vous espérant nombreux à cette journée, amicalement.



## Membres Du CA 2012

<b>Fonction</b>	<b>NOM &amp; Prénom</b>	<b>Adresse Code postal ville</b>	<b>tél. fixe tél. mobile</b>	<b>mail</b>
Président	<b>RAULT Michel</b>	32, rue des péniches 72000 Le Mans	02 43 23 93 16 06 83 63 16 52	raultmich@wanadoo.fr
Secrétaire	<b>DELRIEU René</b>	81 rue André Chénier 44150 Ancenis	02 40 83 02 19	rene.delrieu@orange.fr
Trésorier	<b>VITEUR Daniel</b>	L'hermenaudière-les Loges 72440 Coudrecieux	09 60 10 81 94	daniel.viteur@orange.fr
Premier Vice-président	<b>CHAUDEMANCHE Alain</b>	13 rue Charles Cabaret 72000 Le Mans	02 43 82 44 94 06 03 45 50 16	chaudem@free.fr
Deuxième Vice-président	<b>FOEILLET Pierre</b>	18 rue du Bois Blanc 85160 St Jean de Monts	02 51 58 62 15	pierre.foeillet@gmail.com
Trésorier adjoint	<b>De la MORANDAI S Dany</b>	8 Parc de Beauregard 53000 Laval	02 43 53 18 07 06 82 28 74 27	delamorandais.dany@neuf.fr
Secrétaire adjoint	<b>SMONDACK Alain</b>	98 Impasse du Verger 85440 Talmont St Hilaire	02 51 22 53 58 06 07 52 33 92	grizzly.as@orange.fr
Responsable Informatique & Résultats	<b>CANSELIER Fernand</b>	18 avenue du Littoral 44380 Pornichet	02 40 61 06 97 & 0272980697	fernand.canselier@libertysurf.fr
Adjoint Informatique & Résultats	<b>SEVIN Michel</b>	Le Breil del' Aulne 44130Fay de Bretagne	02 40 57 24 54 06 08 91 79 06	sevmic@wanadoo.fr
Webmaster Site internet	<b>GROLLEAU Michel</b>	24 rue Jousselin 53200 Château Gontier	02 43 06 92 99 06 01 89 77 84	Grolmic@aol.com
Membre	<b>GLAUD Philippe</b>	Villa Maria, 5 avenue Sainte Marie 44420 La turballe	02 40 23 30 67 06 62 15 36 44	philippe.glaud@bbox.fr
Membre	<b>LEFEBVRE Pierre</b>	17 rue de la Bretonnière 44880 Sautron	02 40 94 83 34 06 34 99 21 05	lefebvre.iscar@wanadoo.fr

CLUB	NOM Prénom	Adresse Code postal ville	tél. fixe tél. mobile	mail remplaçant mail délégué
Alençon	AUBRY	22 rue des Fonderies	02 33 29 12 86	
	Alain	72610 Arçonnay	06 33 02 65 04	aaubry1@gmail.com
Angers	DOISY	7 chemin des Fougères	02 41 91 92 61	gregoire2@orange.fr
	François	49610 Juigné sur Loire	06 83 26 78 62	francois.doizy0855@orange.fr
Anjou	RENAUX	7, Chemin de la Réauté	02 41 69 48 00	ets.michelbruneau@wanadoo.fr
	Désiré	49330 Brissarthe	06 08 67 05 08	desire.renaux@orange.fr
Avrillé	SOUL	11 av de la Haye aux Bonhommes	02 41 69 34 80	
	Daniel	49240 Avrillé	06 75 35 23 84	soul.daniel@orange.fr
Baugé	DODIN	17 rue des Lilas	02 41 45 12 64	
	Michel	49140 Bauné	06 77 40 36 87	mdodin@libertysurf.fr
Carquefou	JOHNER	51 rue Félix Lemoine	02 51 13 28 45	pascal.jaccaz@wanadoo.fr
	Jean Pierre	44000 Nantes	06 72 80 87 04	jean-pierre.johner@orange.fr
Cholet	LOUVIGNY	6 bis rue Foulques-Nerra	02 41 64 78 06	
	Paul	49230 Montfaucon Montigné	06 12 09 47 16	secretaire@asgolfcholet.com
Guérande	DESCHAMPS	25 Boulevard de l'Océan	02 40 11 31 38	
	Jacques	44500 La Baule	06 48 20 03 96	deschampsja@wanadoo.fr
Ile d'Or	LARUE	72 rue des Roitelets	02 40 83 20 46	
	Nicole	44150 Ancenis		bernardnicole-larue@orange.fr
La Baule	GLAUD	Villa Maria, 5 avenue Sainte Marie	02 40 23 30 67	jean.pierre.pasquier@free.fr
	Philippe	44420 La Turballe	06 62 15 36 44	philippe.glaud@bbox.fr
La Bretesche	DELAMARRE	7 rue des Mimosas	02 51 76 18 62	
	Jean-Yves	44780 Missillac	06 82 68 47 04	jean-yves.delamarre@orange.fr
La Domangère	ARNAUD	3 Hameau du Golf la Domangère	02 51 34 06 24	trebor.novar@wanadoo.fr
	Philippe	85310 Nesmy	06 30 50 14 65	philippe.arnaud0496@orange.fr
Laval	POTTIER	4 rue André de Lohéac	02 43 01 03 19	
	Alain	53150 Montsurs	06 81 36 46 22	alain-nicolepottier@orange.fr
Le Croisic	DENIS	14 Allée des Pluviers	02 40 42 38 46	bbayart@free.fr
	Jean-Yves	44150 Le Pouliguen		denisjean-yves@neuf.fr
Le Mans	CHAUDEMANCHE	13 rue Charles Cabaret	02 43 82 44 94	
	Alain	72000 Le Mans	06 03 45 50 16	chaudem@free.fr
Les Fontenelles	RAFIN	17 rue de l'Opale	02 51 54 27 85	
	Jacques	85800 Le Fenouillier		rafin.jacques@wanadoo.fr
Nantes Erdre	MORIN	20 rue Frédéric Chopin	02 51 71 39 77	robert.perrault@sfr.fr
	Yves	44120 Vertou	06 11 61 05 23	morinsky@aliceadsl.fr
Olonnes	BENET	14 rue des Mouettes, La Salaire	02 51 90 89 93	les2chardons@yahoo.fr
	Serge	85340 L'Île D'Olonne	06 70 10 71 28	serben72@gmail.com
Pornic	MARAIS	12 rue Rapine	02 40 82 40 74	
	Alain	44210 Pornic	06 60 10 06 47	a.marais44@gmail.com
Port Bourgenay	SMONDACK	98 Impasse du Verger	02 51 22 53 58	jpm.pradeau@wanadoo.fr
	Alain	85440 Talmont St Hilaire	06 07 52 33 92	grizzly.as@orange.fr
Sablé	LE MINEUR	Lieu dit Bellevue	02 43 88 10 65	didier.sandevor@live.fr
	André	72210 Souigné Flacé	06 08 56 10 42	andre.le-mineur@orange.fr
Sargé Le Mansgolfier	DELATRE	16 rue Emmanuel Maire	02 43 82 44 87	
	Gilbert	72000 Le Mans	06 81 67 25 61	mlgdelatre@orange.fr
Saumur	GUILLEMET	05 place de Verdun	02 41 52 52 31	
	Pierre	49400 Saumur	06 82 31 98 34	guillemet.pierre@orange.fr
Savenay	SEVIN	Le Breil de l'Aulne	02 40 57 24 54	
	Michel	44130 Fay de Bretagne	06 08 91 79 06	sevmic@wanadoo.fr
St Jean de Monts	FOEILLET	18 rue du bois Blanc	02 51 58 62 15	bparessant@gmail.com
	Pierre	85160 Saint Jean de Monts		pierre.foillet@gmail.com
Nantes Vigneux	LESAVRE	2 Allée des Hauts de Bel Air	02 51 78 83 84	
	Georges	44880 Sautron	06 16 66 66 66	georges.lesavre@free.fr

**Remplaçants** Le Croisic: Bertrand Bayart 0686070353, St Jean Monts: Bruno Paressant 0670090419,

Carquefou: Michèle jaccaz 0670683996, Pt Bourgenay: JP Pradeau 0681793288

Domangère: Robert Ravon 0685918690, Sablé: Didier Sandevor 0663285480, Anjou : Michel Bruneau 06 80 68 16 23

La Baule: Nicole Pasquier 0681800843, Nantes Erdre: Robert Perrault, Olonnes: Bruno Chardonneau 0620776909